



**Concours externe
de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat
relevant des services du Conseil d'Etat
et de la Cour nationale du droit d'asile
au titre de l'année 2020**

Epreuve d'admissibilité du 28 février 2020 :

Questions appelant une réponse courte

Durée de l'épreuve : deux heures

Coefficient 3

I. Première série.

1. Les normes impératives du droit international général (jus cogens).
2. Le « réfugié climatique » en droit.

II. Seconde série.

3. La question prioritaire de constitutionnalité.
4. La déontologie des fonctionnaires.

Attention :

- chaque question doit faire l'objet d'une réponse qui ne doit pas dépasser deux pages pleines ;
- commencer par la 3^{ème} page de la copie ;
- ainsi l'ensemble des réponses tiendra au maximum sur une copie et deux intercalaires.